

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

5° REGION MILITAIRE/ ZIROUT YUCEF

DIRECTION REGIONALE DES

INFRASTRUCTURES MILITAIRES

PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE

MISE EN DEMEURE

AVANT RESILIATION

Vu le marché N° 86/2012 du 09/08/2012 portant sur les travaux de réalisation du stand de tir+ Réalisation et extension du poste de contrôle et permanence RDC et réalisation de la couverture et chauffage de la piscine , travaux de réaménagement du poste de police et locaux disciplinaires , F/P 04 armoires + F/P 10 climatiseurs au niveau ESOI/ GUELMA/5°RM pour un montant de 182.652.388.60 DA / TTC, et un délai de 24 mois conclu avec l'entreprise MEZAHDI A/RAHMANE , sise à la cite Emir Abdelkader ANNABA/ ,vu l'ordre de service de démarrage des travaux N° 780/2012du 25/10/2012 notifié le 27/10/2012.

- VU L ABANDON TOTAL DU CHANTIER.

La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région Militaire
Met en demeure L'entreprise MEZAHDI A/RAHMANE dans un délai de **08 jours** pour relancer le chantier , afin de résorber le retard accusé dans la réalisation. Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5° RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors et dépens du contractant.